

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 225 | Date 7-13 October

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 57 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

9 octobre : Le bureau du procureur général d'Ankara a émis des mandats d'arrêt à l'encontre de 39 personnes, dont des officiers en service actif et d'anciens officiers de l'armée, ainsi que d'anciens cadets de l'armée, en raison de leurs liens présumés avec le mouvement Gülen.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

8 octobre : La police turque a arrêté 20 manifestants à Ankara lors d'une manifestation contre la poursuite des

échanges commerciaux entre la Turquie et Israël, malgré l'interdiction imposée par le gouvernement.

10 octobre : Au cours d'une manifestation devant le campus Göztepe de l'université Marmara à Istanbul contre le meurtre de deux femmes, la police est intervenue et a arrêté cinq étudiants, les accusant d'avoir « insulté le président ».

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

9 octobre : Un tribunal turc a interdit l'accès à Discord pour des raisons de sécurité des enfants, suite à des rapports d'abus et de harcèlement sur la plateforme.

11 octobre : Alors que les tribunaux turcs continuent de condamner de plus en plus de journalistes à des peines de prison, le Parlement européen a adopté jeudi une résolution sur les droits de l'homme en Turquie, exprimant sa profonde inquiétude face à la détérioration continue des normes démocratiques dans le pays et au ciblage des journalistes indépendants, des activistes et des membres de l'opposition.

11 octobre : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a statué que la Turquie avait violé le droit à la liberté d'expression de la musicienne kurde Hozan Canê après qu'elle ait été condamnée pour avoir insulté le président Erdoğan dans un message sur Facebook, et a ordonné une indemnisation pour cette violation.

MINORITÉ KURDE

9 octobre : Le ministère turc de la culture et du tourisme a refusé d'autoriser la projection du film kurde « Rojbash »

dans les cinémas du pays, au motif que le film n'est « pas adapté à une diffusion commerciale ».

9 octobre : Un tribunal turc a accepté un acte d'accusation contre la journaliste kurde Melek Avcı pour des publications sur les médias sociaux, l'accusant de diffuser de la propagande.

9 octobre : Dans le district de Kurtalan à Siirt, cinq personnes, dont le co-maire Sadiye Aktin, la co-présidente du district du parti DEM Saliha Sak, et le co-président du district du DBP Sultan Yorulmaz, ont été arrêtées à la suite d'une visite familiale citée comme raison de leur arrestation.

10 octobre : La plus haute cour d'appel de Turquie a confirmé la peine d'emprisonnement de plus de neuf ans prononcée à l'encontre d'un maire kurde qui avait été démis de ses fonctions en 2019 et avait été jugé pour des accusations de terrorisme.

11 octobre : La journaliste kurde Serhildan Andan a été arrêtée à Amed (Diyarbakır) par la police antiterroriste, bien qu'aucune raison officielle de l'arrestation n'ait été divulguée.

11 octobre : A Antep, les co-présidents du parti DEM et du DBP Mustafa Tuç, Mehmet Özkan, et Müslüm Denizhan ont été arrêtés par la police alors qu'ils circulaient dans leur véhicule et ont été emmenés à la branche anti-terroriste pour interrogatoire.

AUTRES MINORITÉS

10 octobre : Deux synagogues historiques d'İzmir ont été vandalisées, des symboles et des messages ayant été peints à la bombe sur leurs portes, dans un contexte de tensions croissantes à la suite de la guerre de Gaza.

CONDITIONS CARCÉRALES

10 octobre : A la prison de type F n°2 d'İzmir Kırıklar, les autorités ont confisqué des objets personnels de prisonniers, notamment des sous-vêtements, des chaussettes, des serviettes et un instrument de musique, et ont saisi des notes personnelles et des livres inspectés lors de fouilles de cellules surveillées, sans restituer les objets confisqués.

11 octobre : Le ministre turc de la Justice, Yılmaz Tunç, a annoncé que 706 enfants vivent actuellement avec leur mère dans les prisons turques.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

11 octobre : Hüseyin Azuz, réfugié à Mersin, a été tué lors d'une attaque raciste alors qu'il priait sur son lieu de travail. Deux autres réfugiés, dont les noms restent inconnus, ont été blessés lors de la même attaque et ont ensuite été emmenés dans un centre d'expulsion.

13 octobre : Selon un rapport de Lighthouse, la Turquie, avec le financement de l'UE, a détenu des réfugiés dans des centres et expulsé de force de nombreux réfugiés vers leur pays d'origine, y compris la Syrie et l'Afghanistan, malgré les risques qu'ils encourent dans ces pays.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

9 octobre : Cem Dursun, détenu à la prison de type F d'İzmir Kırıklar No. 1, se serait vu demander par les autorités pénitentiaires de payer 150 000 TL pour assister aux funérailles de son père décédé.

9 octobre : Serdar Şitilay, détenu à la prison de haute sécurité n° 1 d'Elazığ, voit sa libération reportée pour la quatrième fois, le Conseil d'administration et d'observation des prisons prolongeant sa détention de six mois, invoquant des inquiétudes quant à sa capacité à se réinsérer dans la société.

10 octobre : Mazlum Alan, détenu à la prison de type F n°2 d'İzmir Kırıklar et atteint d'un cancer du poumon, n'aurait pas accès au traitement nécessaire dans les conditions de la prison.

DROITS DES FEMMES

11 octobre : Dans le district de Konak à İzmir, deux femmes transgenres originaires de Syrie auraient été attaquées par un groupe dans le cadre d'une agression transphobe, causant des blessures sur diverses parties de leur corps.